

l'Action

Tombé dessus! Escrasas lous! (CYRANO)

LE NUMÉRO : CINQ SOUS
PAR AN : DEUX DOLLARS

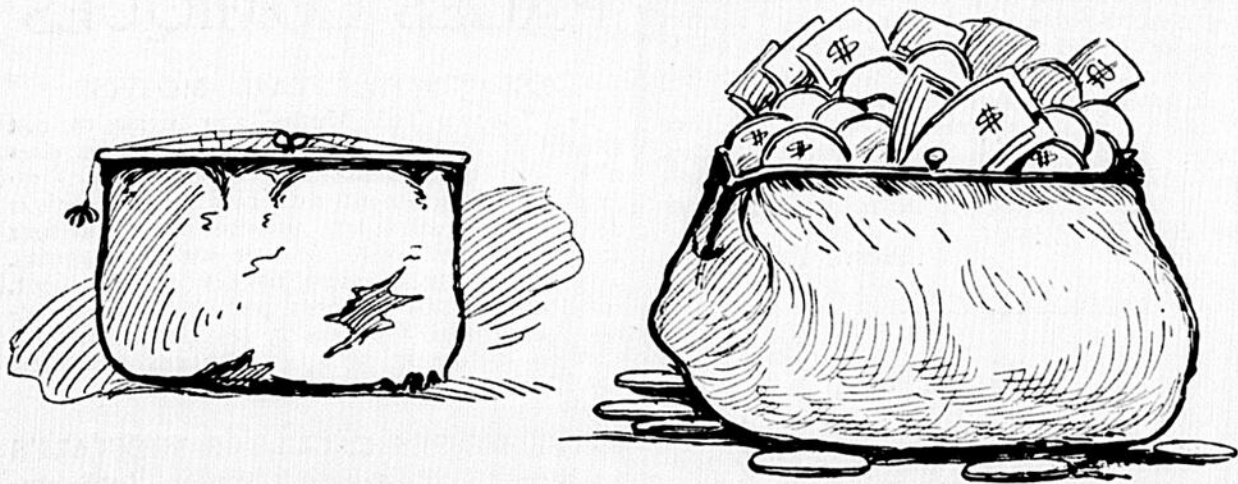
DIRECTEUR :
JULES FOURNIER

MONTREAL
323, Rue SAINT-DENIS, 323
Téléphone : Est 1678

La Bourse à not' frère Rodolphe C. O. D.

— OU —

La vie de nos grands hommes racontée par les objets qui leur furent chers.



AVANT 1896

EN 1911

"SIR" ET "MONSIEUR"

De tous les crimes commis par M. Bourassa contre M. Laurier, celui qui irrite le plus les ministériels, c'est de l'appeler *monsieur* comme il le ferait d'un vulgaire Delcassé ou d'un quelconque Fallières. L'Anglais, personne grave et respectueuse du pouvoir, ne parle jamais d'un homme sans lui donner ses titres. Le reporter du *Peauville Wheelbarrow* qui dans un compte-rendu de conseil municipal écrivait, fut-ce à la vingt-troisième fois et à seule fin de jeter du lest, *Mr. Puddinhead pour Councilman Puddinhead*, se ferait prestement rappeler au souci des convenances. A plus forte raison ces gens-là n'admettent-ils pas qu'on traite en homme ordinaire un baronnet ou un rajah. Dans les sociétés anglo-saxonnes, quand on vous colle un *sir*, vous êtes condamné à coucher avec jusqu'à la mort; il vous suivra dans la tombe, il reluira sur votre épitaphe, il atteindra, à cheval sur votre nom, la fin des siècles; quiconque vous en dépouille pour alléger la conversation porte la main sur l'Arche d'Alliance de la Grande Charte. De là l'indignation de l'honnête M. Dougall, du *Witness*, devant le sans-gêne de Bourassa. De là la sourde colère qui gronde actuellement chez des milliers de Canadiens-Français.

Mais si M. Dougall a la double excuse d'être anglais d'éducation, partant traditionaliste, et écossais de naissance, partant un peu lourd, il n'en est pas ainsi des rédacteurs du *Canada* et de la *Vigie*.

On écrit dans un article français *sir Joseph Ward* comme on écrivait *Herr von Koenig* — parce que chaque langue a son esprit et qu'il est aussi naturel pour l'Anglais d'être *sir* que pour l'Américain d'être *colonel*. Mais un Français nommé baronnet, surtout s'il est *democrat to the hilt*, devrait garder son titre dans ses armoiries pour ne s'en affubler qu'au couronnement ou à la mort des souverains, imitant en cela les sages chefs indiens de Caughnawaga ou de la Colombie anglaise, qui vont à l'occasion s'asseoir dans l'abbaye de Westminster culottés de peaux de bêtes et couronnés de plumes d'aigle, mais qui ont bien garde de se promener sous ce costume dans les rues

de Montréal ou de Vancouver. A bien y réfléchir, le *sir Wilfrid Laurier* n'a pas plus de rime, en langue française, que n'en auraient *Premier Gouin* et *Justice Cimon*; si peu, que l'habitant lira plutôt *sire*, au risque de commettre une énormité encore plus flagrante. Le Français de France se moque à bon droit de nos *Honorable Brodeur*, *Honorable Lemieux*; lui aussi donne parfois de l'honorable à ses ministres, car il est, en même temps qu'un homme d'esprit, flagorneur; mais il ajoute toujours à ce titre celui de *monsieur*. Lorsque M. Laurier va en France, les journalistes, surtout ceux de la presse officieuse, l'appellent *sir Wilfrid Laurier* pour ne pas avoir l'air de manquer à l'étiquette internationale, mais ils prennent ordinairement la peine d'expliquer entre parenthèses, avec une ironie plus ou moins voilée, l'origine bâtarde de l'appellation. Quant à *sir Wilfrid* tout court, malgré le charme du nom danois, ils laissent cette formule d'affection respectueuse à ceux que beaucoup d'entre eux considèrent, et qui sont réellement, sous certains rapports, d'inoffensifs demi-sauvages, quoique, en somme, beaucoup moins intéressants que les vrais Peaux-Rouges.

Monsieur est un habit à queue qui se porte également par les princes et par les valets; il fut longtemps l'orgueil des dauphins de France. Le seul tort de M. Bourassa est de croire que, dans un pays où le ridicule n'a jamais tué personne, il suffit d'avoir le bon sens de son côté pour pouvoir détruire du jour au lendemain un usage grotesque, né de l'ignorance et de la bêtise, et fortifié par le fétichisme.

Olivar Asselin.

NOTE DE LA REDACTION. — L'article ci-dessus avait été envoyé au *Collier's* canadien. Ce périodique, qui contrairement à son homonyme américain a pour politique de ménager tous les puissants du jour, n'en a publié que des bribes. Nous nous faisons un devoir de rétablir le texte, ne serait-ce que pour faire plaisir à notre vieil ami M. le juge Cimon, laissé de côté, avec MM. Lemieux et Brodeur, par le journal de Toronto. — J. F.

OUI, POURQUOI ?

Le *Canada* raconte, tout au long, l'histoire suivante:

"Il y a quelques jours, au Théâtre Social de Legnago, on devait représenter *Carmen* et, sous le costume de l'ardente cigarière, Mlle Lina Barbieri devait chanter le rôle de la protagoniste. Mais au moment où on allait lever le rideau, l'artiste refusa de jouer son rôle à moins qu'on ne la payât d'avance. Le directeur refusa de satisfaire à pareil caprice. Explications violentes, injectives de part et d'autre.

"Mlle Lina Barbieri rentra dans sa loge et, malgré toutes les supplications du directeur, malgré toutes les sollicitations même du Toredor, seul capable d'exercer quelque influence sur les résolutions de la capricieuse artiste, Lina Barbieri abandonna le théâtre. Cependant, le public, mis au courant de ce qui se passait, commença à siffler, à crier, à battre des pieds: et, apprenant que Carmen quittait le théâtre, se précipita dans la rue, où la démonstration prit un caractère tellement hostile que Lina Barbieri, affolée, se réfugia dans une caserne voisine.

"Les grilles de la caserne furent fermées, mais les manifestants ne s'en allèrent point et ils demeurèrent toute la soirée à siffler et à menacer, si bien qu'un galant capitaine engagea Lina Barbieri à revêtir un costume très mo-

deste et à fuir par une rue détournée. Don José improvisé, le capitaine sauva ainsi les jours de l'artiste à qui cinq cents spectateurs, au comble de la fureur, étaient décidés à faire un très mauvais parti"

On sent assez que le confrère, s'il se fut trouvé ce soir-là à Legnago, n'eût pas manqué de s'associer aux manifestants pour conspuer la "capricieuse" Lina. Il trouve en effet cela très vilain, pour une artiste, de vouloir ainsi "se faire payer d'avance".

Dès qu'il s'agit, pourtant, d'un orateur politique de son parti, le *Canada* trouve au contraire cela tout naturel. Mais alors pourquoi se montrer si sévère pour la chanteuse? N'attelle pas le droit de faire comme M. Rodolphe Lemieux, cette Lina?

Anniversaire.

Il y a quatre ans aujourd'hui, les nationalistes se faisaient lapider à Saint-Roch-de-Québec.

—Oui, murmure ici M. Turgeon, du fond des limbes... Oui, nous étions en 1907... C'était le beau temps!

Y'LAN !

Ces grands journaux. Deux types se prennent de querelle. Ils se sautent à la gorge et l'un d'eux, renversé avec force sur le trottoir, se fracture le crâne. Il expire à l'hôpital, quelques heures plus tard. Le lendemain la *Patrie* annonce (textuel): "Le coroner McMahon a tenu une enquête, ce matin, au sujet de la mort de Jean-Baptiste B... mort à la suite d'une discussion avec un nommé Auguste L..."

Mort à la suite d'une discussion... C'est tout de même bien étrange!

Fait divers. Les francs-maçons de l'Ordre des *Knights of Columbus* viennent de tenir leur congrès annuel, à Détroit.

Comme nos "compatriotes" sont de plus en plus nombreux dans la société, les *Knights* ont, cette année, choisi pour chef suprême un bon Canadien-Français du nom de Flaherty.

Grosse nouvelle.

"Il est maintenant décidé, dit la *Presse*, que sir Wilfrid Laurier, chef du parti libéral, parlera à Trois-Rivières le 17 août."

Tiens, sir Wilfrid Laurier est maintenant "chef du parti libéral"? Vraiment?...

Dit une dépêche de Port-au-Prince:

"Quarante personnes ont été tuées pendant la nuit, dans des rencontres entre les soldats du comité de salut public et les pillards. On a tenté de piller les douanes, mais sans succès."

On voit bien par là que Port-au-Prince n'est pas au Canada.

De l'Eye Opener:

"Le Canada est sur le point d'échanger un nouveau haut-commissaire à Londres contre un nouveau gouverneur-général à Ottawa. Le nouveau gouverneur-général sera le duc de Connaught; il paraît, d'autre part, que le nouveau haut-commissaire sera sir Frederick Borden. Cet échange est d'une injustice manifeste pour l'Angleterre. Elle nous envoie le meilleur de ses citoyens; nous lui envoyons le pire des nôtres. Il est d'usage, en anglais, de parler des pays au féminin, mais dès qu'il s'agit du départ de sir Frederick Borden pour l'Angleterre, il serait vraiment indécrot d'observer cette règle de grammaire... C'est une chose attristante, à coup sûr, de penser qu'au moment où l'étoile de Connaught se lèvera chez nous, on verra se profiler sur l'horizon de la société londonienne la figure bulbeuse et hirsute de ce Borden, entre les cris de terreur des débutantes qui ne comprennent pas et les regards de Gorgones des douaniers qui comprendront."

Du même:

"A vrai dire, il existe encore des points de ressemblance entre les deux hommes. Ils sont à peu près du même âge. M. Borden n'ayant que trois ans de plus que notre nouveau gouverneur. Tous deux ont à leur actif une carrière militaire: c'est-à-dire que le duc de Connaught a une carrière de militaire et l'autre une carrière de mirilton. Il y a une différence, mais enfin... Tous deux appartiennent à de bonnes familles. Le Duc fait l'honneur de sa famille et M. Borden l'opprobre de la sienne. Trop longtemps ce dernier a gardé le sceptre de la jovialité vicieuse."

Encore de l'Eye Opener:

"Il est certain que nous allons avoir comme gouverneur-général un homme de toute première valeur; mais il est non moins certain que nous allons donner à l'Angleterre, comme haut-commissaire, un vieux satyre bien déchainé. Cet homme-là doit avoir une certaine sorte de cerveau. Il possède une forte dose de cette énergie nerveuse que l'on attribue d'ordinaire aux béliers et aux sangliers. Cette énergie, il doit en avoir un peu aussi dans la tête. Pour avoir su, d'un côté fouler aux pieds aussi fermement sa réputation, et, de l'autre, obliger M. Laurier à le récompenser de ses mauvais coups, il faut tout de même qu'il ait quelque chose dans la tête."

Aimez-vous les histoires macabres? En voici une que la *Presse* n'aurait pas trouvée. Elle est de plus, hélas! authentique...

Un juge de la Caroline du Nord prononçait la sentence capitale contre un noir coupable de meurtre.

"George Early, disait Son Honneur, un jury de douze hommes vous a trouvé coupable d'avoir, de sang-froid, tué Moses Stackhouse. La sentence du tribunal est que le shérif du comté de Polk s'empare de vous le 10 août et qu'alors vous soyez pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive. Que Dieu ait pitié de votre âme! — Avez-vous quelque chose à dire pour votre défense?"

Le noir baissa la tête, puis la releva, se pencha de droite, puis de gauche, changea de main, à plusieurs reprises, son vieux chapeau de feutre... Tous les yeux étaient fixés sur lui. Enfin on l'entendit demander, en roulant les yeux vers le juge:

—Look y' here, Jedge, you-all don't mean this comin' August, does you?"

M. D.-A. Lafortune est en faveur de la réciprocité parce que, dit-il, elle favorisera l'exportation du foin.

Le député de Montcalm est fou? Veut-il maintenant s'oter le foie de la bouche?

Asselin, dans une autre colonne, constate, une fois de plus, que "le ridicule n'a jamais tué personne au Canada".

Evidemment, puisque M. François Langelier est toujours vivant. Quand on pense que ce vieux gâteux a pu, sans se faire interner, introduire un calambour dans les armoiries vice-royales (*J'étais l'ange lié [Langelier], je suis l'ange délié*), on ne se demande plus si le ridicule peut tuer un homme en notre doux pays.

Un journal anglais fait observer qu'au fameux dîner de Guildhall le menu était en anglais quoique le roi et la reine puissent lire le français facilement, surtout le français de menu.

A Londres, la chose a paru, dit-on, tout à fait extraordinaire.

Dans la Province de Québec, elle eût au contraire paru toute naturelle — surtout à un banquet de Canadiens-Français.

Un type vient d'inventer une machine à vendre des cartes à jouer.

Où est le chercheur de génie qui nous donnera maintenant la machine à jouer au bridge? Nos snobinettes pourraient enfin se reposer.

La *Presse* annonce que M. Georges Marcil se portera candidat dans Hochelaga, aux prochaines élections provinciales, contre M. Jérémie Décarie.

Si la nouvelle est fondée, nous est avis que M. Zéro pourrait trouver cela, comme on dit à l'Académie, bien ennuyant...

C'était bien M. Gustave Boyer, n'est-ce pas, qui aux élections de 1908 reprochait publiquement à son adversaire, M. le docteur Montpetit, de ne pas assez fréquenter les sacrements? "M. Montpetit, vous savez, s'écriait alors l'ex-député de Vaudreuil, M. Montpetit ne vend pas de livres de messe, ni d'objets de piété... La dévotion ne l'étouffe pas." Etc., etc.: à mainte assemblée, on le vit broder longuement sur ce thème, exploitant contre le candidat conservateur le sentiment religieux de la population.

Or, dans le même temps précisément, M. Gustave Boyer faisait partie de l'*Emancipation*.

Si après cela les électeurs de Vaudreuil réélisent M. Boyer, eh bien!... ils ne l'auront pas volé.

C'est qu'ils en ont une rude couche...

Les ministériels sont tout émus et tout tremblants. Ils ont raison. Malgré l'imbécillité de l'opposition, ils pourraient ben se faire battre.

Serait-ce plus surprenant, après tout, que le résultat de Drummond-Arthabaska?

Un nouveau journal doit paraître aujourd'hui. Il s'appellera l'*Eclair*.

Espérons que ce nom-là ne lui portera pas malheur, et qu'il durera.

Les ministériels, aujourd'hui, se voient la face au seul nom de M. Godfroy Langlois. Ils ne le trouvent pas assez bon chrétien pour eux.

Est-ce que vraiment il a fallu de si longues années à ces messieurs pour s'apercevoir que M. Langlois n'était pas un grand "pratiquant"?

Humblement dédié aux pochards qui nous liront.

Il y a de cela huit jours à peine, exactement le 28 juillet dernier, s'instruisait en correctionnelle, à Germantown, dans la Pensylvanie, le procès d'un monsieur accusé de s'enivrer habituellement.

Le cas était clair, si clair que le prévenu ne songea même pas à nier. Aussi le tribunal lui fit-il les plus sévères reproches...

Quand ce fut à son tour de parler: —Votre Honneur, dit-il, je bois, il est vrai. Mais c'est la Bible qui me l'ordonne. J'ai toujours bu depuis que ma femme est morte, il y aura deux ans bientôt.

—Voici la Bible, dit le juge. Montrez-moi qu'elle vous ordonne de boire.

Le prévenu prit le livre et, lentement, le feuilleta. Enfin il trouva ce qu'il cherchait...

—C'est au livre des *Proverbes*, dit-il, dernier chapitre, versets 6 et 7: (6) *Donnez de la cervoise à celui qui s'en va périr, et le vin à celui qui est dans l'amertume du coeur, (7) afin qu'il en boive et qu'il oublie sa pauvreté, et qu'il ne se souvienne pas de sa peine.*

—Très bien, dit le juge, vous êtes libre... Il ne s'agit pas ici, comme on pourrait le croire, d'une histoire fantaisiste, mais bien d'un fait très réel, que les journaux américains ont rapporté tout au long.

Le juge, avons-nous dit, devant l'excuse alléguée par le prévenu n'hésita pas à prononcer l'acquiescement. Nul doute que M. Weir, dans la même circonstance, n'en eût fait tout autant. Ainsi, cher lecteur, la prochaine fois que vous serez traduit pour ivresse devant le recorder, vous saurez comment vous défendre. Voilà ce que l'on gagne à lire l'*Action*!

POLITIQUE DE SUICIDE

Où l'on rappelle :

1o---Que les Etats-Unis sont aujourd'hui menacés d'une crise formidable grâce à l'immigration ;

2o---Que nous avons reçu depuis 1900 trois fois plus d'immigrants que les Etats-Unis n'en ont reçu à aucune époque de leur histoire ;

3o---Que la population du Canada, dans dix ans, se composera, POUR PLUS DE LA MOITIÉ, de citoyens nés en terre étrangère.

Faut-il le répéter encore une fois? Faut-il vraiment rappeler, dans ce pays où il se publie tant de journaux, et qui sont censés tenir un peu leurs lecteurs "au courant" ... faut-il vraiment rappeler que les Etats-Unis, grâce à l'immigration, sont aujourd'hui menacés d'une des plus terribles crises auxquelles ils aient jamais eu à faire face?

Il paraît, hélas! qu'il le faut: car ni la Patrie, toujours si bien renseignée sur les chiens écrasés; ni le Canada, si abondant dans toute circonstance sur les exploits de M. Rodolphe Lemieux; ni la Presse, organe de la morgue, n'ont encore trouvé moyen, jusqu'ici, de consacrer à ce sujet leurs précieuses colonnes.

Disons-le donc encore une fois: l'immigration, de tous les dangers actuels: problème noir, socialisme, etc., est celui qui préoccupe au plus haut degré, depuis quelques années déjà, les esprits dirigeants de la République américaine. Professeurs d'université, sénateurs, magistrats, tous sont également alarmés... Il y a déjà de cela quatre ou cinq ans, l'un des plus grands écrivains de l'Angleterre, M. H.-G. Wells, signalait au peuple américain, dans un livre fameux, l'extrême gravité de ce problème. Quelque temps plus tard, le Congrès des Etats-Unis, qui étudiait depuis longtemps déjà le sujet, chargeait une commission d'aviser sans retard "aux moyens de restreindre l'immigration". Cette commission se réunit, parcourut dans ce but les différents pays d'Europe, puis soumit au gouvernement ses conclusions. Depuis cette époque (1908), les Etats-Unis, loin de favoriser l'immigration, s'appliquent au contraire à en diminuer le volume le plus possible.

Or, le gouvernement du Canada, en cette même année 1908 importait, — comme nous le verrons plus loin, — cinq fois plus d'immigrants, proportionnellement, que les Etats-Unis n'en avaient jamais reçu à aucune époque de leur histoire.

L'Action signalait récemment la similitude de situation entre les Etats-Unis et le Canada au point de vue de la qualité des immigrants. Les Etats-Unis, disions-nous, ont fait à cet égard, jusqu'à ces dernières années, ce que fait aujourd'hui encore le Canada: ils ne se sont virtuellement pas occupés de la qualité de leurs immigrants; et c'est là ce qui, en partie du moins, a provoqué la crise terrible à laquelle ce pays doit faire face aujourd'hui.

Il est un autre point de vue cependant dont il faut tenir compte dans l'étude de cette question. Même en effet si vous supposez que parmi ces nouveaux arrivants il n'y a ni fous, ni malades, ni criminels, vous n'avez pas tout prévu. Vous devez encore vous demander si ces gens-là, par leur nombre excessif, n'opposeraient pas de résistance à l'assimilation ou — plutôt — s'ils ne nous assimileraient pas nous-mêmes; s'ils ne modifieraient pas, et pour le pire, la mentalité de la nation, comme la chose se produit aux Etats-Unis.

Nous ne nous plaignions point, pour notre part, de l'arrivée annuelle d'un certain nombre d'immigrants qui, au bout de quelques années, se seraient pénétrés de notre esprit national, de nos moeurs, de nos conceptions politiques et sociales, — qui seraient, en un mot, au bout de quelques années, devenus de vrais Canadiens. Cette immigration serait au contraire, d'après nous, un bienfait pour le Canada.

Nous prétendons seulement qu'un pays a toujours tort d'attirer à lui une immigration trop considérable pour qu'il puisse l'assimiler et l'empêcher de former un Etat dans l'Etat ou, encore, d'absorber les anciens citoyens au lieu d'être absorbés par eux.

Pour que l'immigration soit utile, pour qu'elle ne soit pas au contraire purement désastreuse, il faut, cela va de soi, qu'elle reste en tout temps proportionnée comme volume à la population du pays où elle va se fixer. C'est pour avoir méconnu cette élémentaire vérité que les Etats-Unis se voient menacés aujourd'hui d'une formidable crise.

Or, quel a été, comparé au chiffre total de la population américaine, le nombre d'immigrants arrivés au pays voisin, durant chaque décennie, depuis un siècle et plus? Le tableau suivant, dont tous les chiffres sont empruntés aux Censuses des Etats-Unis, l'indique clairement:

Année	Population totale	Imm. totale par décennie
1790	3,929,214	(a) 75,000
1800	5,308,423	(a) 75,000
1810	7,239,881	(a) 75,000
1820	9,638,453	151,824
1830	12,866,020	599,125
1840	17,069,453	1,713,251
1850	23,191,876	2,508,214
1860	31,443,321	2,491,451
1870	38,558,371	2,812,191
1880	50,155,783	5,246,613
1890	62,622,250	3,687,564

On voit par ces chiffres qu'en aucun temps de leur histoire, de 1790 à 1900, les Etats-Unis n'ont reçu, pour une décennie donnée, un nombre d'immigrants qui dépassât 11 p. c. du chiffre de leur population au commencement de la même période.

Or, suivant les chiffres du ministère de l'intérieur, le Canada a reçu, de 1901 à 1911, plus de 2,000,000 d'immigrants, c'est-à-dire un nombre d'immigrants équivalent à 7 p. c. de notre population de 1900.

De 1800 à 1810, les Etats-Unis, qui avaient alors la population que nous avons aujourd'hui, recevaient en tout 75,000 immigrants, chiffre équivalent à moins de 2 p. c. de leur population de 1800.

Voici, en d'autres termes, la proportion:

Année	Pop. totale	Période	Imm. Pourcentage
1800	—	—	—
Etats-Unis	5,308,423	1800-10	75,000, 1 1/2 p. c.
1901	—	—	—
Canada	5,371,315	1901-11	2,000,000, 37 p. c.

Nous avons reçu depuis un an, au rapport des journaux ministériels, plus de 300,000 immigrants. Or, ce n'est qu'après avoir atteint un chiffre de 50,000,000 d'habitants que les Etats-Unis commencèrent à recevoir 300,000 immigrants par année. Et aujourd'hui ils s'aperçoivent que c'était encore trop, et que même un peuple de 50,000,000 d'âmes ne peut absorber un aussi grand nombre d'étrangers.

Et maintenant nous demandons en toute bonne foi:

Si un peuple de 50,000,000 d'hommes ne peut, sans courir à des désastres certains, recevoir 300,000 immigrants par an, comment veut-on qu'un peuple de 5,000,000 d'hommes les puisse recevoir?...

Tous les sociologues s'accordent à reconnaître qu'une nation ne peut sans péril recevoir assez d'immigrants pour que, à un moment donné, ces nouveaux venus forment plus qu'un certain pourcentage de la population du pays. Evidemment il n'est pas facile de fixer ce pourcentage avec une grande précision: le caractère des immigrants, l'esprit plus ou moins formé de la nation qui doit les assimiler, la solidité plus ou moins arrêtée de ses institutions, voilà, pour ne mentionner que ceux-là, autant d'éléments dont il faut tenir compte. Ici encore nous trouvons pour nous guider l'exemple du peuple américain. Le dernier Censur des Etats-Unis nous fournit à ce sujet les chiffres suivants, lesquels indiquent quel était, à chaque recensement depuis 1850, le pourcentage des citoyens nés en terre étrangère:

Année	Population totale	Pourcentage de Population née en pays étranger	
		Population née en pays étranger	Population née en pays étranger
1850	23,191,876	2,244,602	9.7 p. c.
1860	31,443,321	4,138,607	13.2 p. c.
1870	38,558,371	5,567,229	14.4 p. c.
1880	50,155,783	6,679,943	13.3 p. c.
1890	62,622,250	9,249,547	14.8 p. c.
1900	75,568,686	10,356,644	13.7 p. c.

Nous voyons par ces chiffres que, depuis 1850, la population de citoyens nés en pays étrangers n'a jamais dépassé, aux Etats-Unis, 15 pour cent. Et cependant, nous savons par ailleurs que cette proportion était encore excessive, puisqu'elle aura jeté les Etats-Unis dans une crise effroyable.

Si nous tournons maintenant les yeux vers le Canada, nous trouvons d'abord qu'au dernier recensement il y avait en notre pays, sur une population totale de 5,371,315 habitants, 684,322 personnes nées en pays étrangers, ce qui fait un pourcentage de 12.7 p. c. Tenez compte des 2,000,000 d'immigrants de la dernière décennie, et vous en arrivez à cette conclusion, — que le recensement de cette année se chargera de vérifier, — que la population de notre pays se compose dès aujourd'hui, pour trente-deux p. c., d'étrangers, la plupart fraîchement débarqués sur nos rives.

Faisons un pas de plus. Laissez la politique actuelle d'immigration se continuer pendant dix ans encore en suivant la progression qu'elle a suivie en ces dernières années, — et alors où en serons-nous?

Nous en serons à ce point que plus de la moitié de notre population, à cette époque, se composera d'étrangers.

Ici encore nous posons une question. Si les Etats-Unis, avec une population composée pour 15 p. c. d'étrangers, sont menacés pour cela même, et de leur propre aveu, des plus épouvantables désastres, comment pensez-vous que sera le Canada dans dix ans, alors que plus de 50 p. c. de sa population se composera d'étrangers?

L'immigration, qui, bien comprise et bien dirigée, serait une source de richesse pour

(a) Calcul approximatif.

le Canada, aura ainsi pour effet de livrer notre pays aux hordes de barbares — "déchet physique et moral de l'Europe" — que le ministère de l'intérieur importe chaque année à grand renfort d'argent.

Voilà ce qu'il en coûte de complaire aux députés spéculateurs de l'Ouest et aux francophobes désireux de noyer à tout prix les Canadiens français, la nation tout entière dût-elle en périr.

Pierre Beaudry.

V'LAN!

Le Canada nous racontait hier (voir première page, 3e et 4e colonnes) que l'on avait trouvé à Boston "le cadavre d'un homme bien mis".

Ça n'est pas mal! C'est presque aussi fort que "le cadavre portant des favoris et une paire de claques (sic)", dont un autre confrère nous entretenait voilà deux semaines.

"Nous voudrions, dit le Canada, que ce contraste (un contraste quelconque...) fût mis sous les yeux de tout nationaliste de bonne foi — il y en a probablement — afin qu'il pût en juger par ses propres yeux."

Il y en a probablement!... Non???

Toujours le Niobe. "Il est sans fondement, assure le Canada, que les croiseurs étaient en mission politique" (textuel).

Un croiseur en mission politique! Dommage que cette phrase-là n'ait pas plutôt paru dans le Devoir: Graindorge y aurait sûrement trouvé le sujet d'un excellent Billet.

M. Gouin ne daigne seulement pas faire de réponse aux reporters qui lui demandent si nous aurons, ou non, des élections provinciales. Du haut de son demi-million, M. Gouin considère aujourd'hui d'un oeil dédaigneux les journalistes — "la canaille immense des écrivains subalternes".

Il n'était pas si fier, lorsqu'il carottait à ce pauvre Daveluy des neuf cents piastres de commission.

Le Niobe fait sa croisière d'été, annonce le Canada, et par là le confrère entend que ce vaisseau devait faire sa croisière d'été. Seulement, il ne la fait pas, puisqu'il est échoué!

A CONTRECOEUR

Grande assemblée, comme on sait, à Contrecoeurs, dimanche prochain 13 août.

M. Victor Geoffrion, accompagné de plusieurs hommes connus, y discutera les questions politiques du jour.

A cette occasion, le vapeur Beauharnois fera un voyage spécial de Montréal à Contrecoeur. Départ du quai Jacques-Cartier à 9 h. 30 du matin; retour à Montréal à 8 h. du soir. Avis aux enrégés!

PAGES COMIQUES

LES "BROWN TAIL MOTHS"

Les "Brown Tail Moths" par myriades, ont envahi la ville depuis lundi soir. Jamais elles n'ont été aussi nombreuses et cause (sic) un profond désagrément aux résidences voisines des lampes et aussi aux automobilistes qui sont obligés (sic) de passer le soir sous les lampes. Les arbres, de quelque nature qu'ils soient, sont aujourd'hui dévorés par quelques insectes. Les arbres fruitiers et les ormes surtout, sont spécialement attaqués par ces parasites. — L'Opinion Publique, de Worcester.

PRIVE DE SES FACULTÉS MENTALES

Charles R... 20 ans, 1 Sutton Road, employé chez Robert G. Pratt, 100 rue Beacon, est tombé dans une syncope semblable à la mort lundi après-midi, à 3h.45. Il avait complètement perdu l'usage de ses facultés mentales quand on le ramassa. — L'Etoile, de Lowell.

THERMOMETRES* EXPLOSIFS

Hier plusieurs thermomètres ont fait explosion, entr'autres celui de M. André Bélanger sur la rue West Pearl; d'autres ont été obligés de faire dans l'eau pour les empêcher d'en faire autant. — L'Opinion Publique, de Worcester.

UN HOMME HARCELE

N. King, qui vient de Lynn, est à l'hôpital St-Joseph avec une jambe horriblement harcelée par une balle de revolver. — George O'Connor a été obligé de se faire extraire plusieurs grains de poudre d'un oeil à l'hôpital. — L'Opinion Publique, de Worcester.

M. Ainey nous fait d'abord remarquer que la demande des grévistes n'est pas exagérée. Ainsi à l'heure qu'il est, la hausse du prix des loyers force les ouvriers à s'en aller demeurer dans les quartiers exotiques (sic), ce qui les oblige encore à payer des frais de transport. — Le Canada, 19 juillet.

OPERATIONS "ALTERNATIVES"

M. Arthur Bergeron, commis chez Besse & Bryant, a subi quatre opérations alternatives à l'hôpital St-Joseph où il est allé le 29 juin. Ces opérations, quoiqu'elles soient considérées peu dangereuses, ont beaucoup fait souffrir leur patient. Elles ont toutes été pratiquées dans la tête, il va donc sans dire qu'en outre du danger de ces opérations elles ont été très douloureuses. Le patient est maintenant retourné au milieu de sa famille sur la rue W. Pearl. Il a été ainsi cloué sur un lit de douleur quelques jours seulement après qu'il était rayonnant de joie de la naissance d'une fille. Sa santé s'améliore de jour en jour. — L'Opinion Publique, de Worcester.

ALLONS, TANT MIEUX! TANT MIEUX!

Mme Adolphe D... est partie hier avec son jeune bébé pour l'hôpital du Rhode Island; Mme D... doit subir une opération délicate et le bébé suivra en même temps un traitement absolument nécessaire. — L'Etoile, de Lowell.

"...DE TOUTES SORTES"

Mlle Anna B... qui tient un atelier d'ouvrages de fantaisie au-dessus du magasin Poisson Frères, est partie pour deux mois. Elle doit prendre des leçons de peinture de toutes sortes. — L'Etoile, de Lowell.

"GRIMPADES D'ECHELLES"

Les pompiers surnuméraires de l'appareil No. 3 ont eu des exercices de grimpaes d'échelles, hier soir, à la bâtisse J. C. Ayer, sur la rue Middle. L'échelle de 85 pieds fut dressée et ils y montèrent comme des vétérans, ne montrant aucune hésitation et aucune crainte. Les pompiers surnuméraires (call men) ont peu de chance de pratiquer, excepté lorsqu'ils ont des exercices de temps à autre, mais leur ouvrage d'hier soir a prouvé qu'ils étaient capables de rendre service, s'ils étaient soudainement appelés. — L'Etoile, de Lowell.

Même dans les plus reculées de nos campagnes, l'orateur de husting qui veut avoir du succès, sa cause fût-elle désespérée, doit s'habiller élégamment ou afficher au moins une mise soignée. C'est ce qui explique la course qui s'est produite toute cette semaine vers le seul magasin de Montréal où l'on se puisse procurer des chemises vraiment à la mode, des cravates de bon goût, des chaussures confortables et des chapeaux élégants, sans compter les gants dernier cri. Une foule de politiciens et de futurs politiciens ont envahi les magasins d'Anatole, voulant voir tout son stock, le meilleur en ville et le seul inépuisable, malgré des prix renversants de bon marché. Anatole attend les retardataires 81 rue Saint-Laurent.

Ici paraîtra samedi prochain la réclame du Théâtre-National.

L'AME DU VIN

*Un soir, l'âme du vin chantait dans les bouteilles:
"Homme, vers toi je pousse, ô cher déshérité,
Sous ma prison de verre et mes cires vermeilles,
Un chant plein de lumière et de fraternité!"*

*Je sais combien il faut sur la colline en flamme
De peine, de sueur et de soleil cuisant
Pour engendrer ma vie et pour me donner l'âme
Mais je ne serai point ingrat ni malfaisant.*

*Car j'éprouve une joie immense quand je tombe
Dans le gosier d'un homme usé par ses travaux,
Et sa chaude poitrine est une douce tombe
Où je me plais bien mieux que dans mes froids caveaux.*

*Entends-tu retentir les refrains des dimanches
Et l'espoir qui gazouille en mon sein palpitant?
Les coudes sur la table et retroussant les manches,
Tu me glorifieras et tu seras content;*

*J'allumerai les yeux de ta femme ravie;
A ton fils je rendrai sa force et ses couleurs
Et serai pour ce frère athlète de la vie
L'huile qui raffermir les muscles des lutteurs.*

*En toi je tomberai, végétale ambrosie,
Grain précieux jeté par l'éternel Semeur,
Pour que de notre amour naisse la poésie
Qui jaillira vers Dieu comme une rare fleur!"*

Charles Baudelaire.

Les Fleurs du Mal.

PARIS

Paris est un emplacement célèbre, sur lequel se forme une ville encore inachevée.

L'on tient que cette ville sera la merveille du monde, le triomphe de la science moderne, matériellement et moralement. Il faut que les habitants y jouissent d'une liberté entière, et demeurent dans le plus grand respect. Pour résoudre ce problème de toute bonne police, on a voulu d'un côté favoriser la circulation des idées, de l'autre assurer la circulation des régiments. Un système d'égouts très savant, pourvoit à ce double dessein. Les idées qui se trouveraient embarrassées dans les voies ordinaires, ont les journaux, les théâtres, les cafés, et encore d'autres moyens détournés. Quant aux régiments, si la voie était par hasard coupée, ils manoeuvreraient aussi bien sous terre, ce qui assure leur avantage. Car les idées de ce temps-ci ne sont pas faites pour tenir tête aux régiments, surtout lorsqu'elles les rencontrent où elles ne les attendaient pas.

Néanmoins, comme il y a aussi beaucoup d'idées dans les égouts, où elles sont attirées par une pente naturelle, et comme rien n'est parfait en ce monde, il ne serait pas impossible, malgré l'abondance des lanternes, qu'un choc eût lieu. L'on pourra voir quelque jour la victoire toute infecte sortir d'un puits.

Les égouts de Paris méritent qu'il s'y passe quelque chose d'illustre. Des personnes qui ont tout vu disent que ces égouts sont peut-être ce qu'il y a de plus beau dans le monde. La lumière y éclate, la fange y entretient une température douce, on s'y promène en barque, on y chasse aux rats, on y organise des entrevues, et déjà plus d'une dot y fut prise.

Les rues de Paris sont longues et larges, bordées de maisons immenses. Ces longues rues croissent tous les jours en longueur. Plus elles sont larges, moins on y peut passer. Les voitures encombrant la vaste chaussée, les piétons encombrant les vastes trottoirs. A voir une de ces rues du haut d'une de ces maisons, c'est comme un fleuve débordé qui charrierait les débris d'un monde.

Véritablement Paris est une inondation qui a submergé la civilisation française, et l'emporte tout entière en débris. Où l'emporte-t-il ainsi concassée? Moi, je crois qu'il l'emporte à la préfecture de police, quelque victoire qui surgisse des égouts. Si de tous ces débris la préfecture de police saura faire une autre civilisation, je l'ignore. Ce que sera cette autre civilisation, qui le veut savoir n'a qu'à lire Tacite et Pétrone.

Les constructions du nouveau Paris relèvent de tous les styles; l'ensemble ne manque pas d'une certaine unité, parce que

tous ces styles sont du genre ennuyeux, et du genre ennuyeux le plus ennuyeux, qui est l'emphatique et l'aligné. *Alignement! fixe!* Il semble que l'Amphion de cette ville soit caporal. Voilà un prodige du dix-neuvième siècle que nul autre siècle peut-être n'a vu: on a rebâti Paris, et quasi la France, sans qu'il se soit révélé un architecte. Jusqu'à Louis XVI, on eut presque une architecture par règne.

Il pousse quantité de choses fastueuses, pompeuses, colossales: elles sont ennuyeuses; il en pousse quantité de fort laides: elles sont ennuyeuses aussi.

Ces grandes rues, ces grands quais, ces grands édifices, ces grands égouts, leur physiologie mal copiée ou mal rêvée, garde je ne sais quoi qui sent la fortune soudaine et irrégulière. Ils exhalent l'ennui. On est là-dedans comme chez ces gens d'hier et d'ailleurs, qui vous font bien boire, bien manger, bien assoir, qui vous chauffent bien, qui allument un luminaire à vous brûler les yeux, mais qui n'ont rien à vous dire, sitôt qu'ils ont achevé de réciter le journal de tout à l'heure. Qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il faille rester dehors, vous voulez sortir. C'est ce qui fait le succès du vaudeville, de Thérèse et de la pipe.

Les habitants du Paris complet s'ennuieraient comme on ne s'est jamais ennuyé sur la terre. Il n'est rien qu'on ne puisse craindre d'un peuple qui s'ennuie, et rien qu'on ne lui puisse imposer. Or le peuple de Paris sera le monde, comme a été le peuple de Rome, peuple qui s'ennuyait.

Le Paris nouveau n'aura jamais d'histoire, et il perdra l'histoire de l'ancien Paris. Toute trace en est effacée déjà pour les hommes de trente ans. Les vieux monuments même qui restent debout ne disent plus rien, parce que tout a changé autour d'eux. Notre-Dame et la Tour Saint-Jacques ne sont pas plus à leur place que l'Obélisque, et semblent aussi bien avoir été apportées d'ailleurs comme de vaines curiosités. Où seront les lieux historiques, les demeures illustres, les grands tombeaux?

Les hommes de la Révolution ont eu la rage de faire passer des rues sur les sanctuaires qu'ils avaient démolis. Ils se sont dérangés pour accomplir cette chère besogne, ils ont sacrifié même leur bien-aimée ligne droite.

On continue. Dans le Paris nouveau il n'y aura plus de demeure, plus de tombeau, plus même de cimetière. Toute maison ne fera qu'une case de cette formidable auberge où tout le monde a passé et où personne n'a souvenir d'avoir vu personne.

Louis Veuillot.

Les Odeurs de Paris.

Théodule va probablement poser sa candidature dans le comté de Vaudreuil-Centre et il tient à remporter la victoire. C'est ce qui lui fit me demander des conseils. La clef du succès, lui dis-je sans ambages, c'est de se bien faire voir de l'électorat, de la masse des électeurs. Tu es, je le sais, trop honnête pour acheter des votes (ici, Théodule toussa), mais il y a une foule de moyens encore permis de se faire aimer, estimer et, entre temps, élire député. Tes agents, car il t'en faudra, pourront donner aux électeurs des petites choses qui les flatteront et leur feront plaisir. Pour ma part, je sais des offres qu'on ne peut refuser et qui disposent favorablement en faveur de ceux qui les font. Toujours tu me trouveras plein de prévenance pour le monsieur qui, au cours de la conversation, m'offre une cigarette. Je sais que c'est un homme qui sait vivre, dont les goûts sont excellents et la politesse parfaite. J'apprends de plus qu'il est fin connaisseur quand la cigarette qu'il m'offre est une *Sweet Caporal*. Théodule, croit-on, fera sa campagne avec des boîtes de *Sweet Caporal* dans toutes ses poches.

UN BON JOURNAL DOIT BIEN VALOIR UN MAUVAIS CIGARE. ACHETEZ L'ACTION: EN VENTE PARTOUT, CINQ SOUS LE NUMERO.

Ceux qui s'intéressent aux nouvelles financières doivent savoir: Que la Richelieu Lumber Co., *Limitée*, société au capital de \$50,000, émet en ce moment des actions privilégiées cumulatives à 7 p.c. Cette compagnie a été incorporée le 17 mai 1911 et possède les pouvoirs les plus étendus pour faire le commerce du bois. Sa base d'opération est sur la rivière Bonaventure, dans le comté du même nom, où se trouvent les essences de bois les plus variées et où elle possède des droits de coupe d'une immense valeur. Ses usines et scieries couvrent une superficie de 77 arpents et représentent, avec les droits de coupe actuellement en exploitation, un chiffre de \$100,000. La même compagnie doit commencer, sous peu, la fabrication de la pulpe à papier. Il reste à souscrire 750 actions privilégiées de \$100, donnant un dividende cumulatif de 7 p.c., à partir du 1er juillet 1911. Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. J.-S. Beauregard, courtier, bureaux du *Trust & Loan*, chambre 44; téléphone: Main 4020.

AUX ABONNES RETARDATAIRES

Envoyez-nous tout de suite le prix de votre abonnement. Vous vous épargner ainsi le soin de décacheter une nouvelle facture, et à nous celui de vous l'adresser.

(Loyal avertissement)

DANGER!

NOS RÉCLAMES

Alors le président Antoine Cimon, jetant un dernier regard sur son île natale, s'écria: — Au diable, ingrante patrie, tu n'auras pas mes os. Et je ne te regretterai point, va... Québec, autre pays d'opéra-bouffe, m'accueillera à bras ouverts. J'y vivrai tant que je pourrai; puis, mes ressources épuisées, je me rendrai à Montréal, où ma fortune dans la spéculation est d'avance assurée. Les terrains du Plateau Bon-Air réservent d'énormes profits à l'acheteur intelligent. Il n'y a pour s'en procurer qu'à s'adresser au Crédit-Métropolitain, 79 rue Saint-Jacques; téléphone: Main 6455.

Avez-vous remarqué comme le noir va bien aux blondes? Oui, hein? La jeune veuve dont je fis la rencontre était blonde comme — non, pas comme les blés — plutôt comme une gerbe de boutons d'or. Elle était riche, elle était belle et, de plus, intelligente, et fort habile. J'en eus deux preuves. D'abord, elle refusa le cœur que je déposais à ses pieds. Ensuite, elle place sa fortune en propriétés immobilières et, ce qui me démontre son habileté, son courtier se nomme J.-B.-D. Légaré. Il a ses bureaux, comme me vous le savez, 11 rue Saint-Jacques; téléphone: Main 6629.

Sans m'y connaître en musique, je préfère les tons mineurs aux tons majeurs. Je les préfère pour leur douceur, leur charme attirant, leur grâce enchanteresse. — Béatrice, mon âme, jouez-moi quelque chose en mineur! — Puisque vous parlez de mineurs, répliqua-t-elle, voici qu'ils viennent de se mettre en grève. On nous annonce une hausse du charbon. — Peut-être, mais qu'il soit cher ou bon marché, je sais où prendre le mien. C'est à la Compagnie Lackawanna, dont MM. Ewing et Lebel sont les directeurs; bureaux, 112 rue Saint-Jacques; téléphone: Main 102.

Le grand journal dont mon oncle Balthazar fait ses délices, — avant de le donner à l'épicière, — nous disait l'autre soir que jamais on n'avait vu autant de politiciens réunis à Montréal. Et, vraiment, le grand journal avait raison; jamais nous n'eussions pu croire qu'il en existât autant. On en voyait de superbes, qui fréquentaient les grands hôtels; d'importants, qui bousculaient les passants rue Saint-Jacques; d'affaires, qui hantaient les grands bureaux; d'empresés, qui rôdaient autour des ministres. Mais j'ai surtout remarqué, pour ma part, les *avisés*, ceux qui avaient eu le bon esprit, une fois en ville, de faire un riche dîner. Ceux-ci, je les ai tous trouvés au Café Saint-Gabriel. Ne dites pas non, mon cher candidat: vous y étiez, vous aussi...

Si, le jour où je demandai à Béatrice de m'accorder et son cœur et sa main, elle eût dit *Oh, oui, va!* au lieu de me rire au nez, mon existence eût été bien différente (je le crois du moins) et quand j'y songe... Tiens, j'aime mieux ne pas vous dire ce que cela me fait. Avec elle, j'aurais rêvé de posséder une petite maison tout juste assez grande pour abriter notre amour... Une véranda entourée de plantes grimpanes aurait servi à nos duos passionnés des soirs d'été et un joli jardin entourant la maison à nos promenades sentimentales au clair de lune... — Et, me demanda mon ami, curieux comme toujours, où l'auriez-vous bâtie, cette maison? — Mais à Northmount, naturellement, sur les terrains de M. Edouard Gohier, le courtier d'immeubles bien connu dont les bureaux, 71a rue Saint-Jacques, sont chaque jour le rendez-vous d'une clientèle innombrable...

Je rencontrai Béatrice au débarcadere du train. Elle arrivait de ses vacances et elle avait laissé la pauvre petite Blanche aux champs, fort souffrante d'une entorse au lobe de l'oreille gauche. — Blanche va s'enrayer, toute seule là-bas, fis-je, l'air triste. — Non, répliqua sa sœur, elle ne pourra pas s'enrayer, car je vais dès aujourd'hui lui envoyer de petites compagnes. Elles sont fragiles, mais si fraîches, si charmantes, si délicieuses, qu'en leur compagnie Blanche ne saurait trouver le temps long. — Je viens de voir l'envoi. Ces compagnes étaient de pimpantes bouteilles de Frisco. La chaleur du jour leur faisait verser des larmes de fraîcheur qui en détachaient les étiquettes, mais elles portaient gravées ce mot de *Frisco*, qui dans toutes langues, comme on sait, signifie *excellence*. Elles arrivaient de la Frisco Soda Water Co., 398 rue Saint-Dominique; téléphone: Est 2297.

Amour à la fermière! Elle est

Si gentille et si douce...

C'est l'oiseau du bois qui se plaît

Loin du bruit, dans la mousse,

chantait le doux poète Hégésipe Moreau pour remercier la fermière de son hospitalité. Pour le poète malheureux et errant, la bonne fermière avait mis à contribution et sa basse-cour et sa laiterie, elle avait nourri l'abandonné, le pauvre. Dans ce bon vieux temps, on ne savait pas ce que c'était que d'écramer ou de falsifier le lait. La bonne fermière est disparue, hélas! avec le doux poète... Aujourd'hui, on falsifie le lait d'une façon dégoûtante et on y ajoute toutes sortes de choses. Aussi a-t-il fallu que la science vint à notre secours en inventant le lait *Laurentia*, qui seul nous ramène à la pureté des choses d'antan. Le lait *Laurentia* est parfaitement pur. Stérilisé, pasteurisé et homogénéisé, il défie le temps, il se conserve à jamais. Ses qualités nutritives sont supérieures à celles de tous les produits similaires et ceux qui s'en sont servis une fois ne veulent plus s'en passer. Si votre épicière tient tant soit peu à sa clientèle, il vous fournira le lait *Laurentia*. Si, au contraire, il néglige ses intérêts au point de n'en pas vendre, adressez-vous directement à la Compagnie, 21 et 23 rue Saint-Pierre; téléphone: Main 3152.

Avez-vous vu jouer le "Songe d'un nuit d'été"? Non? C'est, comme dirait son auteur, M. Shakespeare, *ben d'valeur*. Vous pouvez cependant vivre ce songe si vous allez passer la soirée dans les touffus bosquets du Parc King-Edward. Le calme et le repos y règnent et si, au contraire, vous aimez le mouvement et le tourbillon du plaisir, vous trouverez les jeux à quelques pas et leur gaieté peut vous faire oublier les plus moroses pensées. Faites comme moi, allez au Parc King-Edward. J'y ai trouvé des poèmes superbes que je me suis contenté de rêver, ma plume étant inhabile à les écrire. C'est d'ailleurs à la portée de toutes les bourses, car il n'en coûte que 20 cents aller et retour. Les bateaux, fort bien aménagés et très confortables, partent du quai Racine tous les quart d'heure.

Quand je vis mon amis Gontran marcher des meubles dans un grand magasin, je me dis: — Décidément, le cas est plus grave que je ne le pensais et la petite Georgette l'a si bien embobiné que le voilà prêt à se marier: — Eh bien! Gontran, tu te meuble? Aurais-tu l'intention de... tu sais ce que je veux dire? — Puisque je dois avouer, j'avoue. Je me marie le mois prochain. — Compliments, mon cher, compliments. Je... — Tu sais si Georgette est difficile dans ses goûts et je ne veux pas la décevoir en ce qui te concerne, j'ai d'apprécier mon choix. Il me faut des meubles solides, élégants, et en même temps bon marché. Je crois pouvoir les trouver ici. — Il avait raison, car, sur la porte, je vis cette enseigne: *N.-G. Valiquette, 477-Est rue Sainte-Catherine*.

Grande fut la douleur de l'amirale quand elle sut que son époux, commandant de toutes les flottes présentes et à venir, était revenu d'Angleterre sans en avoir rapporté l'uniforme neuf dans lequel elle eût été si heureuse de le contempler. Elle ne pouvait comprendre comment un tel accident avait pu se produire et, tous les jours, elle interrogeait son mari, qui lui disait: — Poupoule, je ne le comprends pas plus que toi. Nous avions mis l'habit de gala dans une grande caisse, tout seul. Le bicorne et les aiguillettes occupaient une boîte à chapeau et l'épée, dans son fourreau d'or, était dans une boîte à part. L'eau de mer a dû pénétrer dans ces boîtes et ronger les ors des uniformes, car il n'en reste plus rien. Alors ma voix s'éleva dans l'ombre épaisse et je dis: — Une autre fois, vous voyagez sur des steamers qui non seulement vous assurent un passage confortable, mais encore qui répondent de vos bagages. Il n'est pas de tempête assez forte pour secouer le *King Edward* ou le *King George* et déranter dans la soute aux bagages l'équilibre délicieux du plus délicat chapeau de femme. Voyagez par les vapeurs de la Compagnie du Canadien-Nord et vous ignorerez à jamais les chocs comme aussi bien le mal de mer.

Augustine, que l'air vivifiant des Cantons de l'Est a fait engraisser considérablement, s'amuse à fabriquer ce qu'elle nomme de la poésie. Pour faire plaisir à Titi, son grand ami, elle écrit:

Titine salit d'la vaisselle,
Tant mieux pour elle!
Titi la lave, à c'qu'on dit,
Tant pis pour lui!

Cet effort littéraire lui valut les compliments de Titi, qui, d'erechef, lui fit des offres de mariage. — Je suis, lui dit-il, peu fortuné, mais vous savez bien que la fortune n'est qu'un vain mot, et je possède assez pour que nous nous établissions, loin des bruits du monde et au milieu du calme des champs. J'ai jeté les yeux sur de jolis terrains, — des bijoux de terrains, — que je voudrais vous montrer. Ils s'étendent sur les pentes verdoyantes de Dorval et leur sol fertile nous permettrait, non seulement d'y bâtir un joli cottage, mais encore d'y cultiver de ces fleurs qui ravissent vos yeux et de ces légumes qui font les délices de votre palais. Quittez ces lieux, venez avec moi chez M. Georges Marci. C'est lui qui nous vendra ces terrains et nous les lui paierons quand cela nous plaira, tellement ses conditions de vente sont faciles. Nous ne savons pas quelle fut d'Augustine la réponse: si nous étions à sa place nous ne ferions qu'un bond aux bureaux de M. Marci, 180 rue Saint-Jacques; téléphone: Main 3790.

Mon ami Hildefonse ne s'occupera pas d'élections. Il a autre chose à faire de son temps et, s'en occuperait-il, que le résultat serait probablement le même. Je le soupçonne de vouloir aller faire un tour en Europe car, la dernière fois que je l'ai vu, il me causa voyages. — Je suis, me disait-il, en faveur des déplacements et, comme l'a dit un poète qui n'était pas Malo:

Je vais, je viens, je vois les choses...

Ici aujourd'hui, demain là-bas, après-demain ailleurs, toujours je me déplace. — Auriez-vous envie de nous quitter? — Je ne sais. Les brises salines me tentent et peut-être... — Alors je n'ai pas à vous donner de conseils, — vous êtes meilleur voyageur que moi, — mais si j'étais à votre place, mon itinéraire serait tout tracé. Comme j'aime le confort et le bien-être, la rapidité et le luxe, je ferais mon voyage à bord d'un navire de la ligne du Canadien-Nord. Les paquebots de cette compagnie font le service extra-rapide entre Montréal et Bristol. Aménagés avec tout le confort et le luxe modernes, ces lévriers des mers (1) possèdent des salons splendides, de superbes fumoirs, une table exquise, un service sans pareil. A leur bord on oublie le temps, les ennuis ordinaires du voyage, et on ne garde que le souvenir de six délicieuses journées passées dans la plus agréable compagnie. Hildefonse me crut, car il est allé hier aux bureaux du Canadien-Nord chercher ses billets.

(1) Des lévriers aménagés!... Notre rédacteur fera bien de se surveiller. — NOTE DE L'ACTION.

LES EXPLOITS DE LAMIRANDE

Comment M. H.-A. Lemieux, fonctionnaire fédéral et père du ministre des postes, voyageait sous un faux nom dans le comté de Gaspé, en 1896, pour accomplir en faveur de son fils Rodolphe des besognes d'élections...

COMMENT IL PRÊTAIT SERMENT SOUS CE FAUX NOM ET COMMENT IL PRATIQUAIT LA SUBSTITUTION DE PERSONNE.

Simplex extraits du "Hansard."

Le 5 juin 1900, avait lieu, à la Chambre des Communes du Canada, un débat mémorable, qui rappelle à s'y méprendre, par certains côtés, le fameux blanchissage Lanctot, et au cours duquel il fut démontré, ainsi que nous le disons plus haut :

1° Que M. H.-A. Lemieux, fonctionnaire fédéral et père de l'actuel ministre des postes, avait voyagé sous un faux nom (H.-A. Lamirande) dans le comté de Gaspé, en 1896, pour y travailler à l'élection de son fils Rodolphe;

2° Qu'il avait, à la même époque, prêté serment sous ce faux nom et pratiqué carrément la substitution de personne;

3° Qu'après cela le gouvernement avait tout de même trouvé moyen, pour le récompenser, de lui augmenter ses appointements.

On trouvera dans les quelques extraits suivants, tous empruntés au Hansard, les détails complets de ce scandale, l'un des plus éclatants du régime.

Comme il s'agit ici, non pas de choses de vie privée, — comme celles dont le ministre des postes parlait à Sainte-Flavie récemment, — mais de faits publics, nous n'hésitons aucunement à les mettre sous les yeux de nos lecteurs.

M. Rodolphe Lemieux qui s'intéresse tant aux parents des autres, ne manquera sans doute pas de relire lui-même avec l'intérêt le plus profond — et d'ailleurs le plus justifié, — les pages que nous donnons ci-après.

Cela lui fera plaisir !
(Extrait du Hansard, compte-rendu de la séance du 15 juin 1900, version française, p. 7603 et suivantes.)

M. FOSTER. — Il s'agit d'une accusation portée contre un fonctionnaire du ministère des Douanes par feu M. Ennis, qui fut candidat conservateur dans le district de Gaspé aux dernières élections fédérales. Cette accusation se trouve ainsi formulée par M. Ennis dans une lettre au ministre intéressé :

Grande-Rivière (comté de Gaspé), P.Q.,
16 février 1898.

A l'honorable M. William Paterson,
Ministre des Douanes,
Ottawa.

Honorable monsieur, — Puisque le gouvernement a fait savoir, durant la dernière session du parlement, qu'il était prêt à fournir aux fonctionnaires publics l'occasion de satisfaire leur ambition en les relevant de toute autre fonction quand ils manifesteraient le désir de ne pas rester neutres entre les deux partis politiques qui se disputent les suffrages populaires, je porte à votre connaissance les faits suivants.

J'accuse formellement M. H.-A. Lemieux, ci-devant commis des douanes à Montréal et maintenant inspecteur-adjoint des douanes avec M. O'Meara, de Québec, d'avoir pris une part active à la campagne électorale du mois de juin 1896.

Je déclare de plus que ledit H.-A. Lemieux a passé une partie du mois de juin 1896 dans les Iles de la Madeleine, à travailler dans les intérêts de son fils, maintenant député de Gaspé aux Communes.

Je déclare de plus que ledit H.-A. Lemieux a représenté M. Rodolphe Lemieux, aujourd'hui député, au bureau de votation numéro 41, tenu au Bassin, dans les Iles de la Madeleine, comme le représentant assermenté de son fils, qui alors était candidat à une élection au parlement, le 23 juin 1896.

Je déclare en outre que, durant son séjour dans les dites Iles, M. H.-A. Lemieux s'est fait connaître et a agi sous le nom supposé de H.-A. Lamirande, ou de Lamirande, ET QU'IL A PRÊTÉ SERMENT COMME REPRESENTANT AU BUREAU DE VOTATION SOUS CE FAUX NOM.

Je déclare que depuis qu'il a commis cette infraction à la loi sur le fonctionnarisme ledit H.-A. Lemieux a été promu, tandis que d'autres fonctionnaires ayant commis des délits beaucoup moins graves ont été punis et destitués pour ingérence politique.

Appuyé sur ces raisons, je demande une enquête sur la conduite de M. Lemieux durant le mois de juin 1896, et je demande que copie de mon acte d'accusation lui soit communiquée avec le nom de l'accusateur. Je produirai des déclarations sous serment à l'appui des faits ci-dessus.

J'ai l'honneur d'être,
Honorable monsieur,
Votre obéissant serviteur,
THOMAS ENNIS.

Le docteur Ennis était candidat conservateur dans Gaspé en 1896 et les renseignements que je possède sur son compte me font croire qu'il est un citoyen éminemment respectable et honnête. Il porte ces accusations sous sa propre responsabilité. Il les énumère avec autant de précision qu'on en peut souhaiter, il demande au ministre de les communiquer au fonctionnaire mis en cause, et d'instituer une enquête qui lui permette d'en faire la preuve par témoins entendus sous serment.

Il me semble que ces faits auraient mérité au moins d'attirer l'attention du ministre des douanes, non seulement parce qu'un fonctionnaire de son ministère était accusé d'avoir participé à une élection, mais — ce qui est encore plus grave, — parce que cet homme (M. Lemieux père) était accusé d'avoir représenté le candidat, dans un des bureaux de votation, sous un nom d'emprunt, et d'avoir de même visité d'autres parties du comté, se faisant passer pour H.-A. Lamirande et ne craignant pas de prêter serment sous ce nom...

Cette accusation a donc été formulée pour la première fois en février 1898; et, chose remarquable, elle n'a jamais été niée par le ministre des douanes.

Jusqu'à présent, ni le ministre des douanes, ni personne en son nom, n'a nié l'accusation. Si le fonctionnaire mis en cause était innocent, il est naturel de supposer que son premier soin eût été de nier l'accusation et de se disculper...

Un autre point important dans cette affaire, c'est que le ministre des douanes, tout incapable qu'il est de nier cette accusation, incapable d'instituer une enquête, incapable de fournir le moindre renseignement, a pu cependant "promouvoir" ce même fonctionnaire, l'élever en grade, lui confier le poste d'inspecteur-adjoint, et augmenter considérablement ses appointements.

Voilà, je crois, un exposé impartial et modéré des faits. Qu'est-ce que le gouvernement se propose de faire à cet égard?

M. PATTERSON ET LAMIRANDE

LE MINISTRE DES DOUANES (M. Paterson). — Le ministère a été d'opinion que s'il s'était agi d'une affaire réellement grave, on l'aurait portée beaucoup plus tôt à notre connaissance. Le comté de Gaspé est très éloigné, ces Commissions (d'enquête) avaient déjà entraîné des frais assez considérables et une enquête dans cette partie du pays aurait été très coûteuse.

SIR CHARLES-HIBBERT TUPPER. — Jusqu'à présent l'honorable ministre s'est borné à parler de l'accusation concernant l'ingérence politique. Est-il sérieusement d'opinion qu'il n'y a pas d'autre accusation contre ce fonctionnaire?

LE MINISTRE DES DOUANES. — Il a été accusé d'avoir agi comme scrutateur pour son fils à un bureau de votation, sous le nom de Lamirande, et je crois que cela fait partie de l'accusation d'ingérence politique. Il n'était pas sous-officier-rapporteur, mais agent de son fils... Il n'avait rien à faire officiellement avec l'élection.

SIR CHARLES-HIBBERT TUPPER. — Il nous faudrait une déclaration catégorique sur ce point. Quand un fonctionnaire, ou une personne quelconque, prend un faux nom et agit comme agent sous ce faux nom, prête serment, ou — laissant cela de côté — quand une personne se présente dans un bureau de votation, se fait passer pour une autre et agit en cette qualité, le ministre prétend-il que cela ne constitue pas un autre acte que celui d'ingérence politique?

LE MINISTRE DES DOUANES. — Je ne suis pas avocat... Si mon honorable ami veut avoir une opinion légale sur ce point, qu'il s'adresse au premier-ministre.

CE QU'EN PENSE M. LAURIER.

LE PREMIER-MINISTRE. — Je crois de mon devoir, en cette circonstance, de prendre la défense d'un ancien et fidèle employé du gouvernement. Une circonstance qui rend ce devoir plus impérieux et qui devra contribuer à faire accepter cette défense par la Chambre, c'est que M. Lemieux, dont on blâme la conduite, est le père d'un de nos collègues les plus respectés. A ma connaissance, M. Lemieux a été à l'emploi du gouvernement, à Montréal, pendant près de quarante ans. Il a toujours habité Montréal, s'est toujours bien acquitté de ses devoirs à la douane, et je crois que tous les gens de Montréal admettront qu'il n'a jamais été accusé d'ingérence politique et ne s'est jamais mêlé d'élections dans cette ville.

A MONTRÉAL C'EUT ÊTE FORT GRAVE, MAIS GASPE SE TROUVANT "A 600 MILLES DE MONTRÉAL", ON N'A PLUS RIEN A DIRE.

S'il avait été accusé de s'être mêlé de politique à Montréal même, il se serait rendu coupable du délit désigné sous le nom d'in-

gérance "agressive" dans la politique. Les deux partis sont d'accord pour dire que les fonctionnaires publics ne doivent pas faire de politique. Il répugne à la justice de voir un fonctionnaire, payé par l'Etat, employer l'influence que lui donne sa position à travailler contre un parti politique.

Je répète que si M. Lemieux avait été accusé de s'être mêlé d'une élection dans la ville de Montréal, où il remplissait ses fonctions et où ces mêmes fonctions pouvaient lui donner une certaine influence, l'accusation aurait été bien différente.

Mais il est accusé d'avoir travaillé à une élection dans le comté de Gaspé, où il est inconnu, à environ 600 milles de Montréal.

M. LEMIEUX VOULAIT TOUT SIMPLEMENT VOYAGER INCOGNITO — COMME LE PRINCE DE GALLES.

Il n'est pas accusé d'avoir pris le nom d'un autre: dans l'été de 1896 il prit ses vacances, comme il en avait le droit, et alla aux Iles de la Madeleine et parce que son fils y était candidat il ne voulut pas donner son propre nom. On l'accuse de s'être substitué à un autre, mais il ne s'est substitué à personne.

M. FOSTER. — Pourquoi?
LE PREMIER-MINISTRE. — Je ne sais pas pourquoi, mais il ne s'est substitué à personne.

M. FOSTER. — Comment cela?
LE PREMIER-MINISTRE. — Parce qu'il n'a pas pris le nom d'une autre personne.

M. FOSTER. — Vraiment?
LE PREMIER-MINISTRE. — Non.

M. FOSTER. — Non.
LE PREMIER-MINISTRE. — Non, il y a substitution de personne quand on prend le nom d'une autre personne, dans l'intention d'exercer les droits de cette personne, mais M. Lemieux ne s'est pas substitué à quelqu'un qui prétend être électeur. Il n'a pas cherché à se substituer à un électeur du comté de Gaspé et il n'a pas commis ce qu'on entend par substitution de personne.

Il était là sous un nom supposé, comme s'il avait voyagé incognito. NOUS SAVONS QUE LE PRINCE DE GALLES VOYAGE SOUVENT AINSI.

QUELQUES VOIX. — Ecoutez! Ecoutez!

J'irai même jusqu'à admettre toute l'accusation et je dirai que M. Lemieux est allé dans le comté de Gaspé, qu'il a représenté son fils et a agi comme scrutateur sous le nom de Lamirande. Je suppose exacte la déclaration du Dr Ennis et je demande s'il fallait instituer une enquête en cette affaire? Si l'enquête avait eu lieu et si tous les faits mentionnés par le Dr Ennis avaient été prouvés, nous aurions eu la preuve que M. Lemieux avait mal agi, qu'il avait fait des choses que nous ne pouvons pas encourager, que nous ne pouvons pas même défendre, mais qu'il n'avait violé aucune loi.

IL FAUT ÊTRE "TOLERANTS" POUR LES GENS QUI EN TEMPS D'ELECTIONS PRÊTENT SERMENT SOUS UN FAUX NOM

M. DAVIN. — L'hon. premier-ministre sait-il que M. Chapleau, le greffier de la Couronne en Chancellerie, a écrit une lettre dans laquelle il dit que M. Lemieux, sous le nom de H.-A. Lamirande, a prêté serment comme représentant d'un des candidats le 23 juin 1896? S'il a prêté serment sous un faux nom, n'est-ce pas là un délit grave?

LE PREMIER-MINISTRE. — M. Chapleau ne dit rien de cela. Il dit simplement qu'un nommé H.-A. Lamirande a agi comme scrutateur.

Dans une pareille circonstance, je me sens porté à la tolérance... Voyant son fils engagé dans une lutte électorale, craignant qu'il ne perdît son élection, il s'est laissé emporter au-delà des bornes de la prudence. Il a commis un acte qui ne peut certainement pas être défendu mais qui ne constitue pas un délit grave — un acte que je suis disposé à lui pardonner, et que la Chambre, je l'espère, lui pardonnera.

LE VRAI LAMIRANDE ETAIT-IL UN ELECTEUR DECEDE?

M. BENNETT. — Il (le premier-ministre) prétend qu'il est naturel pour un père de s'intéresser à l'élection de son fils. Je crois que sous ce rapport tout le monde serait porté à excuser M. Lemieux, si l'accusation se bornait à cette faute. Mais le point le plus grave de la question, c'est le rôle qu'il a joué dans cette élection: comme l'affirme M. Ennis, M. Lemieux a agi comme scrutateur sous le nom de Lamirande et c'est sous ce faux nom qu'il a prêté serment comme représentant d'un des candidats. J'ignore les détails de cette élection, mais je crois qu'il y avait un homme de ce nom parmi les électeurs de Gaspé.

LE PREMIER-MINISTRE. — Non, il n'y en avait pas.

M. BENNETT. — Je n'ai pas sous la main la liste électorale du comté de Gaspé, mais pourquoi M. Lemieux, — qui ne pouvait pas être agent du candidat à moins d'être électeur, — se serait-il fait appeler Lamirande s'il n'avait pas existé un électeur de ce nom? Ce nom de Lamirande était-il celui d'un électeur décédé ou celui d'un électeur habitant une autre partie de la circonscription, je l'ignore.

Ce qu'il y a de grave dans l'accusation, c'est qu'il s'est fait passer pour Lamirande et qu'il a virtuellement juré que c'était son nom. On vient prétendre, cependant, que la fin dans de tels cas justifie les moyens. S'il fallait admettre cette assertion du ministre, nous aurions donné la preuve que le niveau de la morale publique en ce pays est tombé bien bas.

"UN ACTE CRIMINEL"

M. DAVIN. — Le premier-ministre paraît être sous l'impression que si Lamirande était un nom fictif il n'y a pas eu substitution de personne. Voyons la définition de la "substitution de personne": Substitution. — Action de mettre une personne, une chose à la place d'une autre. Il y a substitution même si l'on prend un nom fictif. Mais que Lemieux ait pris un nom fictif ou le nom d'un électeur mort ou absent, cela n'est qu'une bagatelle, comparé à l'acte qu'il a commis quand il est allé au bureau de votation avec la procuration du candidat, et qu'il a prêté serment sous ce nom. Peu importe qu'il existe un autre homme du nom de Lamirande; nous sommes ici en présence d'un acte criminel...

M. GILLIES. — Monsieur l'Orateur, la Chambre a dû éprouver un sentiment de satisfaction en entendant la voix du ministre des Douanes à cette heure avancée de la nuit, vu qu'on l'avait tenu soigneusement en entrepôt frigorifique tout l'après-midi pour l'empêcher de prendre part à un débat dans lequel il aurait pu fournir de précieux renseignements.

LE MINISTRE DES DOUANES. — Je suis obligé de nier cette affirmation de l'honorable député.

M. GILLIES. — Alors je dois comprendre que l'honorable ministre n'a pas été mis en entrepôt frigorifique et je suis heureux de l'apprendre.

QUI ETAIT LE FAUSSAIRE: LE PERE OU LE FILS?

Le très honorable premier-ministre et l'honorable ministre des Douanes devaient savoir que pour agir comme agent du candidat dans un bureau de votation il fallait à Lemieux l'autorisation préalable du candidat. On ne pouvait l'assermenter comme l'agent ou le représentant du candidat à moins qu'il n'eût remis d'abord cette autorisation au président du scrutin.

Si ces accusations sont vraies, — et il faut bien les accepter comme telles puisqu'on ne peut les contredire, — alors, l'honorable député (M. Rodolphe Lemieux) qui représente ici le comté de Gaspé a signé un document désignant son père sous un faux nom, ou bien le père a pris ce nom de sa propre volonté et il a signé une autorisation que seul son fils avait le droit de signer. On ne peut sortir de ce dilemme.

"... LEQUEL NE L'OBLIGE, NI A SE SERVIR D'UN FAUX NOM, NI A FAIRE UN FAUX SERMENT."

M. FOSTER. — Que vont exprimer par leur vote, ce soir, les honorables députés de la droite et de la gauche? Vont-ils dire à leurs électeurs et au peuple de ce pays: Il n'est plus besoin d'honneur ni de sincérité dans le fonctionnarisme canadien; pourvu que vous n'en éprouviez pas de remords, pourvu que le parti puisse en profiter, jouez tant qu'il vous plaira avec l'honneur et la justice... Si un homme, en effet, se permet de pareils actes pour son fils, ne pourra-t-il pas, à plus forte raison, les accomplir dans son propre intérêt, trahissant ainsi son service. LEQUEL NE L'OBLIGE, NI A SE SERVIR D'UN FAUX NOM NI A FAIRE UN FAUX SERMENT. Cependant on garde cet individu dans une position élevée, cet homme qui, d'après le ministre des Douanes, n'a commis qu'une légère indiscretion.

Là-dessus fut mise aux voix une proposition de M. Gillies concluant à la censure contre le ministre.

Elle fut repoussée par un vote de 34 contre 27.

Comme plus tard dans l'affaire Lanctot, le blanchissage était complet...
Jules Fournier.

L'Action est publiée à Montréal par Jules Fournier, tous les samedis. Adresse pour la police: rue Saint-Denis, 323.